

Les Etats africains à l'épreuve du financement de l'Union africaine

16.01.2022 Les Etats africains à l'épreuve du financement de l'Union africaine

L'avenir de l'Union africaine (UA) préoccupe les dirigeants du continent qui organisent du 22 au 25 janvier 2022 à Rabat, au Maroc, une réunion de haut niveau sur le financement de l'organisation panafricaine.

Des assises qui visent à améliorer la résilience des économies africaines et la viabilité financière de cette institution entrent en droite ligne de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et dont des réformes institutionnelles en cours devraient permettre de déboucher sur l'intégration et l'émergence de l'Afrique. Pour faire face aux nombreux défis qui interpellent l'Afrique, l'institution basée en Ethiopie a besoin de ressources adéquates, fiables et prévisibles pour mettre en œuvre ses programmes afin d'atteindre ses objectifs de développement et d'intégration conformément au chronogramme défini en 2015 par le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement.

Autrement dit, les pays africains voudraient sortir de la dépendance vis-à-vis des contributions extérieures, plus de 50 % du budget étant supporté par des partenaires au développement à l'instar de l'Union européenne (UE) et de la

Chine. Certains gros contributeurs à l'exemple de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Egypte du Nigeria ou du Maroc après son come-back en 2018 ont du mal à honorer leurs engagements, tandis que la plupart des Etats africains accusent d'énormes arriérés pour se mettre à jour dans leurs cotisations.

La décision de Kigali (Rwanda) en 2016 sur le financement de l'UA adoptant la mise en œuvre du prélèvement à l'importation de 0,2% a du mal à être implémentée. Cinq ans plus tard, seuls 17 pays représentant environ 31% des membres de l'UA étaient à divers stades de son application. Pourtant, les décisions de réforme financière visent à atteindre des objectifs clairs et précis. Il s'agit, entre autres, du paiement en temps voulu, adéquat, fiable et prévisible de toutes les contributions statutaires des Etats membres et des partenaires à l'Union africaine ; l'autonomie financière et moins de dépendance vis-à-vis des sources extérieures ; le partage équitable de la charge du budget de l'Union et moins de dépendance vis-à-vis de quelques pays ; l'amélioration du budget, de la surveillance financière et de la gouvernance pour atteindre des normes fiduciaires élevées, l'optimisation des ressources et la probité ; un financement prévisible et durable des opérations de paix de l'UA, à travers la revitalisation du Fonds pour la paix de l'UA et la recherche d'alliances stratégiques.

L'assemblée générale a mis sur pied un comité de quinze ministres des Finances (F15) qui s'est élargi au fil du temps et couvre actuellement les cinq domaines suivants notamment, participer à l'élaboration du budget annuel de l'Union africaine, assumer la responsabilité de superviser le budget de l'Union africaine et le Fonds de réserve, élaborer un ensemble de règles d'or qui établissent des principes clairs de gestion financière et de responsabilité et l'application du

prélèvement de 0,2% sur les importations pour financer l'Union africain. Ledit comité a du pain sur la planche lors de la prochaine réunion de haut niveau pour déblayer le terrain.

Les travaux de F15 auront pour principal thème « Au-delà du Covid-19 : Améliorer la résilience des économies africaines et la viabilité financière de l'Union Africaine » devraient à terme, concevoir des stratégies de rétablissement innovantes entre autres, l'implémentation efficace de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Ils prendront fin par l'adoption d'une déclaration qui sera soumise à l'approbation des dirigeants lors du prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement sensé donner une nouvelle impulsion à l'Union africaine.

Source

: <https://www.financialafrik.com/2022/01/16/les-etats-africains-a-lepreuve-du-financement-de-lunion-africaine/>